



## Le gouvernement criminalise le mouvement social et écologiste, Attac a besoin de votre soutien !

Communiqué 22 juin 2023

Chères amies, chers amis,

Après un passage en force de la réforme des retraites, et une répression violente de ses opposant-es, le gouvernement, sa majorité parlementaire (relative) et ses alliés lancent une nouvelle attaque sans précédent contre les libertés associatives.

Comme plusieurs autres organisations engagées pour la justice sociale et climatique, **Attac a reçu une convocation de l'Assemblée nationale pour la date du 26 juin, dans le cadre d'une commission d'enquête.**

Celle-ci porte « *sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023 ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements* ».

Cette convocation s'ajoute aux nombreuses tentatives d'intimidation et de criminalisation des mouvements sociaux et écologistes de la part du gouvernement.

Gérald Darmanin avait déjà qualifié d'éco-terroristes les manifestant-es contre la méga-bassine de Sainte-Soline, puis remis en cause les subventions de la Ligue des droits de l'Homme. Le gouvernement a franchi une nouvelle ligne rouge en arrêtant une **quinzaine de militants écologistes**, et en annonçant la dissolution des Soulèvements de la Terre.

**Attac est désormais également dans le viseur, étant associée de manière à peine voilée à l'organisation de « violences » lors des manifestations et rassemblements. Face à ces menaces, nous avons besoin de votre soutien !**

Je fais un don à Attac

L'accentuation de la répression implique en effet, pour notre association, l'augmentation de certaines dépenses (frais d'avocat, conseil juridique, paiement d'amendes). Vous pouvez nous aider financièrement à y faire face. Nos ressources reposent sur les adhésions et les dons. Tous les soutiens sont les bienvenus !

Attac a décidé de se présenter à la convocation de la commission d'enquête. Nous restons déterminé-es pour défendre les libertés associatives plus que jamais menacées.

Vous trouverez davantage d'informations sur le cadre de cette convocation sur le **site de l'Assemblée nationale**. Nous vous tiendrons évidemment informé-es des suites !  
Le CA d'Attac France